

Le mobilier de M. de Praroman

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 42

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 16 octobre 1915 : La Belle Marguerite de Praz-Paley (V. F.). — Le mobilier de M. de Praroman. — On bouibo bin brei (Marc à Louis). — Pour la Suisse! (François Grize). — La femme fin de siècle. — Dame Anastasie. — Un vieux traitement du rhume de cerveau. — Bonaparte en Suisse ou une halte du grand homme, à Villeneuve, par J.-J. Porchat (A suivre).

LA BELLE MARGUERITE DE PRAZ-PALEY

A Praz-Paley, sur les coteaux de Lavau, vivait, à la fin du XVIII^e siècle, une jeune personne qui enflamma le cœur de plus d'un garçon. Fille de parents considérés, elle se nommait Marguerite T... C'était, comme on dit, une belle plante, du moins autant que nous pouvons en juger par les billets ci-dessous, que nous passe un ami du *Conteur*, billets jaunis dont l'encre a pâli, mais pleins de vie, de jeunesse et d'ardente passion. Voici le premier :

A Mademoiselle,
Mademoiselle T...,
En praz Palais,
par Cully.

Mademoiselle,

De quelle manière pourrai-je m'exprimer auprès de votre aimable personne pour être la mieux reçue, je ferai à cet effet tout ce qu'un véritable aimant peut s'imaginer pour acquiescer non seulement la bienveillance d'une Compagnie qui au premier coup d'œil en atteint une joie d'espérance, mais aussi et par dessus d'en prouver un vrai dévouement accompagné de toutes les qualités recherchées pour son parfait bonheur. Si j'osais Mademoiselle approcher ces inclinations auprès de qui je m'adresse, je m'envisagerai l'homme le plus heureux non seulement pour les choses présentes, mais aussi pour celles qui sont avenir, et la cause principale est invariable de vous en rendre la réciprocité avec la loyauté la plus assurée, que ma naturalité et franchise ne veuille pas vous faire douter un instant des indices en abrégés ici exprimés et prêt à s'effectuer; mais qu'au contraire elle puissent vous faire naître les réflexions qui sont l'objet de mes passions affectionnées et sincères pour lesquelles je suis prêt à me vouer pour la vie à votre service.

Votre très humble

Mademoiselle et dévoué serviteur
Charles-Louis P...Morrens ce 26^{me} Décembre 1797.

Charles-Louis P... s'embrouillait un peu dans ses belles phrases et maniait apparemment avec plus d'habileté le fossoir que la plume. La belle Marguerite ne semble pas l'avoir encouragé longtemps dans son manège amoureux, car voici, quatre mois plus tard, un officier qui lui écrit sur le ton d'un « très cher ami ». Cet officier commande une compagnie des troupes vaudoises appelées à marcher avec l'armée française contre les montagnards du Haut-Valais, qui se révoltaient contre le directoire de la République helvétique.

A la Citoyenne

Marguerite T... de Prapalez, par Cully.

Ma très chère Amie Marguerite,

Je vous envoie un baisé touché par le bout de ma plume, jusque que je jale le plaisir de vous en toucher un plus proche. Car mon amitié est si forte attachée à vous que je ne prens aucun plaisir par

ici, que de m'attacher exactement à mon service. Mais cependant je me console en pensant qu'il y a toute apparence que j'aurai le plaisir de vous voir d'en peut, je viens d'apprendre dans ce moment que Sion veut se rendre. L'on a cependant prit cette nuit passée 2 pièces de canons à nos frères. Mais par contre l'on a déjà prit 24 de leur prisonnier que l'on a emmener à Chillon. Mon cousin Chappuis et les deux autres capitaines sont parti hair matain pour aller contre Sion. Je vous salue de tout mon cœur et je demeure votre cher ami lié.

J..., capitaine.

Bex ce 16 May 1798.

L'année se passe sans que Marguerite ait donné son cœur. Cependant, le capitaine est rentré depuis longtemps de sa campagne du Valais. N'est-elle plus pour lui la « très chère amie ? » « Souvent femme varie », se chantaient peut-être à eux-mêmes d'autres soupirants. L'un d'eux est un magistrat, le justicier E. J... D'une belle écriture de notaire, il tourne le poulet ci-après :

A Mademoiselle,
Mademoiselle J^{me} Marg^{tr} T...
Prapalez.

Châtillens ce 27^e Xbre, 1798.

Mademoiselle,

Depuis quelques jours quelques garçons d'ici et Oron, avaient projeté de fêter ce nouvel-an à la Dausaz, et c'est seulement hier qu'ils ont pu réussir d'avoir un joueur. Et maintenant ils me parlent et ils me pressent pour être de leur partie. Mais hélas comment pourrais-je partager avec eux les divertissements qu'ils se proposent d'avoir, pendant qu'il ny auroit là que mon corps, puisque mon âme est continuellement auprès de vous. Oserois-je, pour que je pusse prendre véritablement part à ces divertissements et que j'eusse la belle de toutes les belles, vous prier instamment Mademoiselle me procurer l'honneur et le plaisir d'en être. Veuillez me donner Réponse que j'irai prendre la liberté d'aller chercher chez vous un de ces jours. Cette demande est bien hardie mais je supplie votre indulgence de la pardonner.

Je ne ressayerai pas ici de tracer ni vos graces, ni votre beauté, car quand j'aurais la lire d'Apollon, je ne pourrais décrire ni l'une ni l'autre.

En attendant l'avantage de vous voir et de vous parler je reste toujours avec l'amour le plus pur, et toute l'estime possible,

Mademoiselle
Votre très humble et
très obéissant serviteur
E. J..., justicier.

Ici s'arrête cette correspondance. Le justicier l'emporta-t-il sur ses rivaux? Nous ne le savons. Quoi qu'il en soit, il nous a paru intéressant de reproduire ici ces lettres où, en dépit des troubles de l'époque, se dévoile si ingénument l'âme aimante de la jeunesse de Lavau.

Les guerres auront beau se déchaîner, il y aura toujours quelque part une belle Marguerite, vers qui voleront les pensées d'un simple vigneron ou d'un fier capitaine.

V. F.

Pensée. — Les dévotes sont naturellement curieuses. Elles se dédommagent des péchés qu'elles ne font pas par le plaisir de savoir les péchés des autres.

Marivaux.

Le mobilier de M. de Praroman.

On nous écrit :

Dans la note accompagnant l'inventaire du mobilier de M. de Praroman en 1618 et qu'il publie dans le dernier numéro du *Conteur*, M. R. dit ignorer ce qu'était le meuble de cave que l'on appelait un « poulain », et de même le « couteau bresset » dont parlent des documents des 17^e et 18^e siècles.

Le « poulain » est cette sorte de lourd brancard qui sert à descendre les tonneaux à la cave. La chose et le terme sont encore en usage aujourd'hui.

Quand au « couteau bresset », c'est le couteau à deux manches, dont la lame est en croissant et qui sert à hacher. « Bresset » vient sans doute de « bressi » ou « breci » (bercer) car pour hacher on imprime au couteau le même mouvement qu'au berceau qu'on balance.

Nous avons reçu d'autres communications encore, touchant le même article. Nous les résumerons dans notre prochain numéro.

Référence. — Une dame dont les factures restent volontiers en souffrance — demande à sa couturière des renseignements sur une bonne qui, précédemment, avait déjà servi chez elle ?

— Cette fille est-elle honnête ?

— Tout ce que je puis vous dire, Madame, c'est que chaque fois que je l'ai envoyée chez vous avec une note de fournitures, elle est revenue les mains vides !

ON BOUIBO BIN BRECI.

STA veillâ quie, lo cabaret ètâi plliein quemet onna bossa de retso, pè la mau que lài avâi zu on enterrâ et que lè dzein l'avant fè vigneuse aprî. On avâi tsantâ, bramâ, racontâ dâi mouf de gândois, terf âo dâi, djuvî à la bourre, à la bite. Enfin quie ! l'ètâi la minè et sè pas quemet de la mètsance l'ètâi arrevâie asse rido. Faillâi modâ po l'ottô, lài a pas ! et, po bin, l'ètâi on croûto momeint, principalameint po cliiau que l'ètâi maryâ.

Luciin à Preniau peinsâve à tot cein ein chèdeint lè z'ègrâ dau cabaret. Gâ la fenna ! L'è que badenâve pas su clli chapitre sa granta tseguelhie de Jeannette Pétairu, quand bin l'rant maryâ pire du la douz'an et que l'avant zû l'an passâ on galé petit bouibo. L'è iena que l'avâi su lo teni dèzo sè gredon, melebâogro ! Faillâi pas que lo Luciin brontsâi et que s'arrîte âo cabaret ! Ein ouîâi son compto quand revegnâi à la carrâie : on veretâblo pridzo dau djonno et pu dû cein tiutsi à l'hôteu dau Tiuveri et medzi la soupa à la potta omète houit senanne.

Mon Luciin pètâve dau minço po s'allâ reduire. L'âovre la porta dau pâilo tot pllian, tré sè solâ et lè bete per que bas su lo couai po ne pas que fassant dau tredon et ne pas reveilli sa